



Vue(s) du Parc

#02

PARC  
NATUREL  
RÉGIONAL  
DU  
MONT  
VENTOUX

# Demain, habiter le Ventoux

Pour un développement adapté à  
l'identité rurale du Mont-Ventoux

[www.parcduventoux.fr](http://www.parcduventoux.fr)



# SOMMAIRE

## Les formes villageoises et rurales

*ON PARLE DE FORMES VILLAGEOISES ET RURALES POUR DÉCRIRE LES CARACTÉRISTIQUES ET LA MORPHOLOGIE DES ESPACES BÂTIS PROPRES AUX PETITES VILLES ET VILLAGES, MAIS ÉGALEMENT DES HAMEAUX ET FERMES QUE L'ON RETROUVE DANS LES CAMPAGNES.*

*CETTE MORPHOLOGIE PARTICULIÈRE (VOIES, DENSITÉ, USAGES, HAUTEUR, VOLUMÉTRIE, ESPACES NON BÂTIS) ONT UN AGENCEMENT ET UNE LOGIQUE PROPRE À NOTRE TERRITOIRE, À SON RELIEF, SON CLIMAT, SON HISTOIRE, SON ENVIRONNEMENT ET AUX HOMMES ET AUX FEMMES QUI L'ONT HABITÉ ET QUI L'HABITENT.*



## LES FORMES BÂTIES DU MONT-VENTOUX AU REGARD DE CINQ PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE // P.4

L'**authenticité** de nos paysages bâtis  
Les formes bâties adaptées à notre **climat**  
La qualité pour accepter la **densité**  
La **nature** au cœur  
Des réponses aux **besoins des habitants**

## RÉ-INVENTER LES VILLAGES DE DEMAIN : UNE DÉMARCHÉ DE QUALITÉ À ENTREPRENDRE // P.14

Réinvestir le **tissu existant**, choisir un site d'**extension** adapté  
S'adapter au **contexte** naturel et villageois  
Qualifier les **espaces publics** et les **limites** public / privé  
Aménager sa **parcelle**

## INSPIRATIONS POUR DEMAIN // P.20

Des **logements individuels** adaptés au contexte villageois  
Rendre les **coeurs historiques** désirables  
Réenchanter les **quartiers résidentiels**  
Poursuivre le **village**...  
... et les **hameaux**

## POUR PASSER À L'ACTION // P.26

# S'inspirer d'hier pour (ré)-inventer les manières d'habiter autour du Ventoux

L'authenticité de nos paysages bâtis est un marqueur identitaire fort du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Les silhouettes de nos villes et villages sont compactes, les tracés de nos rues et les formes architecturales s'adaptent aux situations de relief et au climat local, les espaces publics sont conviviaux et sobres, propices à la rencontre avec une nature omniprésente. Ce sont les marqueurs du mode de vie et de la culture provençale tant appréciés.

En 2017, lors de l'élaboration du Plan Paysage Ventoux et de la Charte du Parc, nous avons interrogé habitants et visiteurs sur la manière dont chacun perçoit son cadre de vie. Si les villages tableaux ont été plébiscités, la plupart des opérations récentes et nouvelles constructions ont été pointé comme des éléments qui abîment le paysage. Il est vrai que notre territoire n'a pas échappé à la banalisation progressive de ses espaces habités : les lotissements avec leur organisation, leur architecture et leurs espaces publics standardisés sont peu à peu apparus dans nos campagnes.

Nous pensons qu'avoir le même type d'opérations uniformisées aux périphéries des grandes métropoles et sur des espaces ruraux remarquables comme notre Parc n'est pas une fatalité et qu'un aménagement durable, qualitatif et ancré à notre territoire est possible pour demain. Cette responsabilité d'un développement adapté à notre identité est portée par chacun d'entre nous : par les élus et collectivités qui doivent encadrer les opérations, par les artisans, aménageurs et promoteurs qui doivent réaliser des projets de qualité, mais aussi par chaque habitant qui vit sur notre territoire et se crée son lieu de vie.

Afin de mieux comprendre les spécificités de notre territoire, les formes bâties récentes et anciennes sont évaluées au regard de cinq grands principes d'un aménagement durable de notre territoire : sobriété foncière, adaptation au changement climatique, préservation de l'authenticité de nos paysages bâtis, lien avec la nature et attentes des habitants. Cette vision originale sur nos villes et villages permet de saisir les leviers de qualité que chacun peut actionner, pour continuer à vivre dans des lieux qui nous ressemblent et nous rassemblent.

**Jaqueline BOUYAC**  
Présidente du PNR du Mont-Ventoux



# LES FORMES BÂTIES DU MONT-VENTOUX AU REGARD DE CINQ PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE

AUTHENTICITÉ, CLIMAT, DENSITÉ, NATURE ET BESOINS DES HABITANTS SONT LES CINQ PRINCIPES POUR UN AMÉNAGEMENT RURAL DURABLE DU TERRITOIRE.

COMPRENDRE ET CONNAÎTRE LES SPÉCIFICITÉS DE NOS PAYSAGES BÂTIS AU REGARD DE CES CINQ PRINCIPES PERMET DE MIEUX CIBLER LES CARACTÉRISTIQUES À REPRODUIRE ET LES ERREURS À ÉVITER.



Connaître ce qui fait le caractère de nos paysages bâtis, ce qui les différencie des autres permet de penser l'évolution de nos villages en conservant leurs originalités et spécificités. Pour cela, trois échelles complémentaires permettent de saisir cette authenticité : le grand paysage, la rue et le bâtiment.



# L'AUTHENTICITÉ de nos paysages bâtis

Silhouettes bâties, **découpées ou soulignées par leur écrin paysager** (colline boisée ou cultivée en arrière-plan, talus naturel / agricole / ouvragé en pierre sèche en premier plan)

**Végétaux au coeur du tissu bâti** diversifiant la silhouette

- arbres d'ombrage sur les places et en alignement de rues
- haies
- jardins privés

**Alternance de lisières plantées ou non**

masquant ou faisant apparaître le front bâti et ses façades

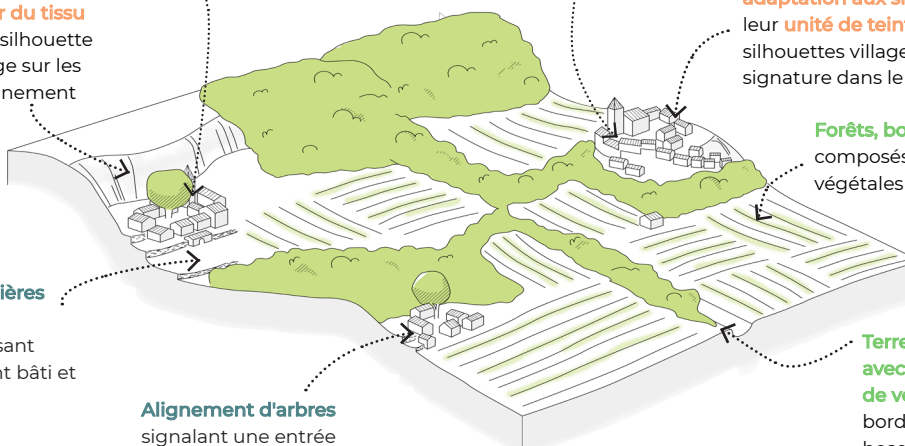
**Alignement d'arbres** signalant une entrée de village ou de ferme

Un **front bâti homogène et harmonieux**, mais avec de nombreuses variations qui évitent une trop grande uniformité

La **compacité des formes bâties**, leur **adaptation aux situations de relief** et leur **unité de teintes** confèrent aux silhouettes villageoises leur propre signature dans le paysage

**Forêts, bois, ripisylves et bosquets** composés d'un cortège d'essences végétales locales

**Terres cultivées préservées avec une forte présence de végétation** (arbres en bordure de parcelle, haies, bosquets)



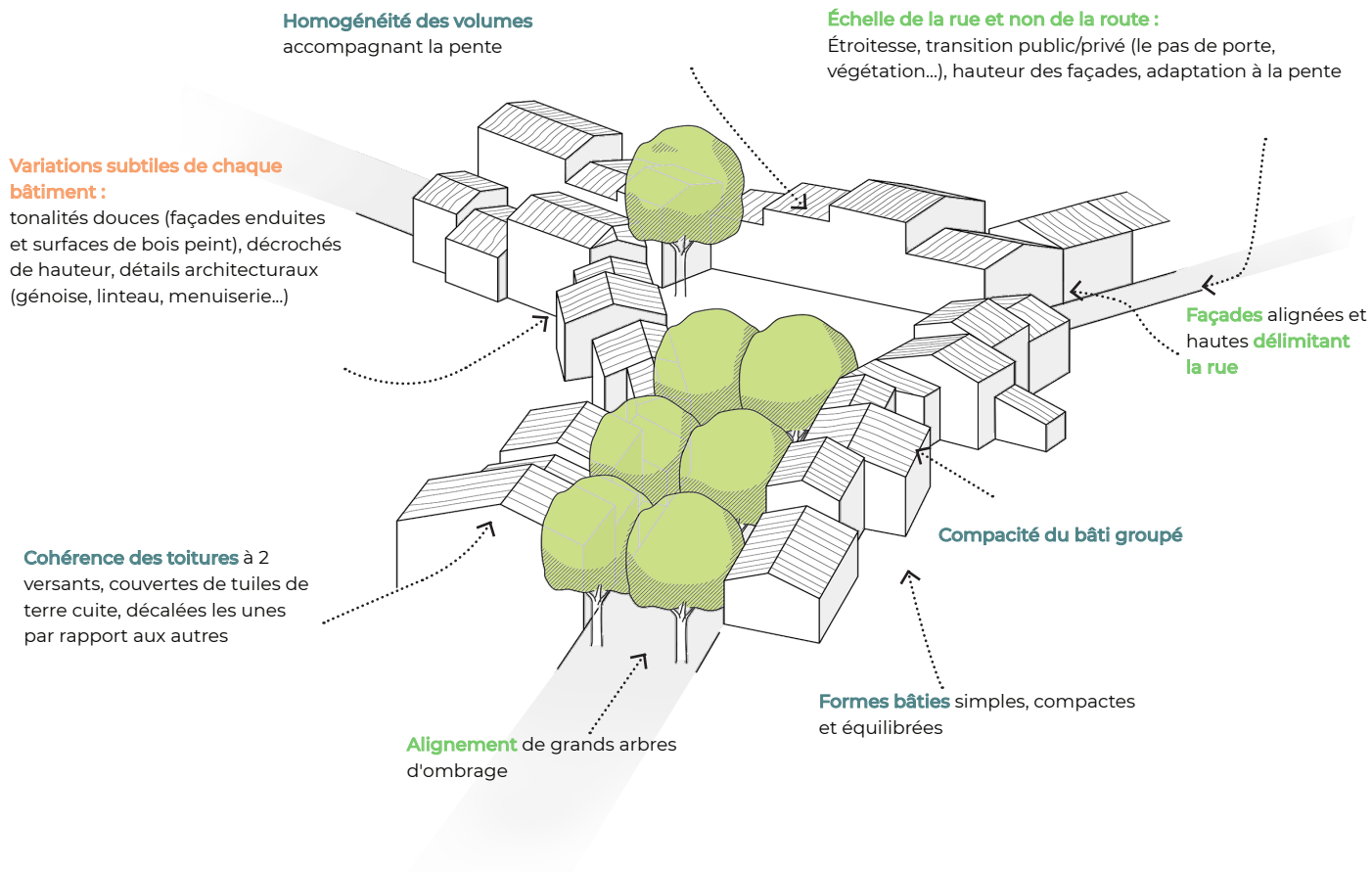
**Caractéristiques des ensembles bâtis**

**Caractéristiques des abords**

**Caractéristiques des espaces naturels et agricoles**

Dans le **grand paysage, c'est l'aspect tableau des villages** et des hameaux qui fait identité. Les ensembles bâtis émergent et se détachent comme autant d'îles au milieu de terres agricoles préservées et d'espaces naturels. La silhouette des ensembles bâtis est compacte et sa forme est guidée par la situation de relief dans laquelle elle se trouve. Une unité de teinte

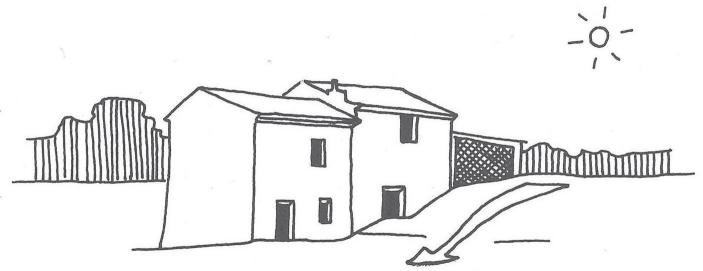
du bâti et la présence de végétation éparse propre à chaque village leur confèrent une signature singulière dans le paysage. Les écrins des villages, soulignant ou découpant chaque silhouette et les alignements d'arbres annonçant leur présence, accentuent leur perception dans le paysage.



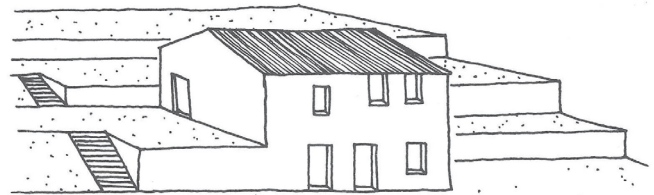
**À l'échelle de la rue, les ensembles bâtis se caractérisent par l'uniformité des volumes bâtis :** des formes simples juxtaposées et créant un ensemble compact et continu aligné sur rue. L'habitat villageois rural est caractérisé par l'homogénéité des matériaux de construction et du décor. Cette homogénéité, issue de la pierre, des sables, du bois peint, des techniques de construction et savoir-faire locaux, révèle aussi une grande diversité permettant à

chacun d'exprimer ses propres choix, en fonction de ses moyens et de la recherche de lumière et d'intimité (teintes, décrochés de hauteur, rupture dans l'alignement...).

Enfin, la configuration des espaces publics ajoute des particularités propres à nos paysages bâtis : des rues à faible largeur suivant les courbes de niveaux qui s'ouvrent sur des places, elles aussi encadrées de bâtis, une omniprésence de la végétation (arbres, alignement, végétation spontanée ou jardinée en pied ou sur les façades...) et une simplicité d'aménagement de ces espaces publics partagés.



Terrain pentu vers l'ouest ou vers l'est : la maison ACCROCHÉE



Terrain pentu au sud : la maison ADOSSÉE

## La simplicité caractérise l'architecture des constructions et de leurs abords

sur le Parc du Ventoux. Chaque bâti présente une seule volumétrie, simple, compacte et équilibrée, souvent plus haute que large. Les matériaux de construction et de décor sont peu nombreux avec de la pierre (façades, corniches, encadrures), du sable aux multiples colorations (façades en enduit, joints) et du bois (menuiserie : fenêtres, portes, volets...). Le rythme des ouvertures est régulier, elles sont de proportions rectangulaires plus hautes que larges, et les parties pleines dominent

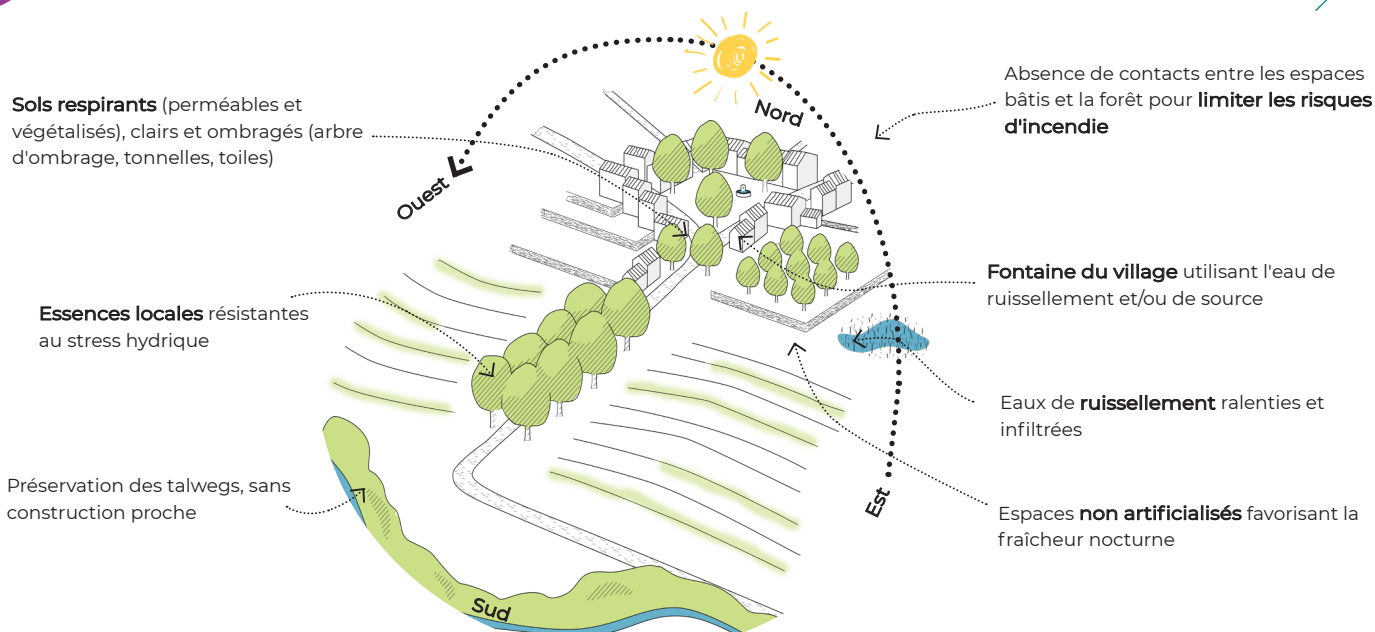
la composition des façades. Les toitures à un ou deux pans présentent une pente faible, sont couvertes de tuile canal avec parfois des débords importants en génoise. Les faîtages sont parallèles ou perpendiculaires (selon l'orientation du bâti) aux courbes de niveaux prédominantes et donnent le sens général des volumes. Les murs et clôtures traditionnelles consistent en des murets assez bas, souvent en pierre sèche dont les arbres des jardins débordent sur l'espace public ou qui encadrent des plantations sur les rues et places. Enfin l'adaptation à la pente des constructions les ancre dans nos paysages de collines.

Le climat du Mont-Ventoux est caractérisé par du soleil, du vent et des épisodes pluvieux intenses. Les modèles de prévision avec le réchauffement climatique prévoient une multiplication et une intensification des épisodes caniculaires comme pluvieux (chaleur, incendies, inondations, ruissellement...). Là aussi, les formes rurales et villageoises ont un rôle dans la régulation des risques et le confort des habitants.

L'importance pour la prise en compte du climat est d'abord le **maintien des équilibres dans le grand paysage** : des villages compacts à l'écart des talwegs, entourés d'espaces cultivés

traditionnellement (restanques, haies et bosquets...) et de forêts entretenues ayant peu de contact avec les zones habitées.

## Les formes bâties adaptées à notre CLIMAT



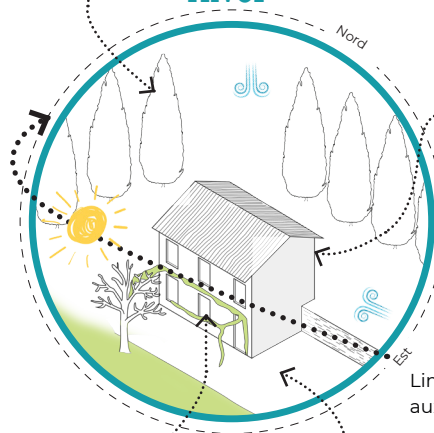
**La nature au cœur du village** joue un rôle primordial dans la gestion des aléas climatiques : les espaces publics et les abords du village ont un impact sur le confort et la sécurité à venir des habitants. Des sols respirants et naturels (pas d'enrobé partout), une végétation adaptée lui conférant un rôle protecteur et

régulateur (ombrage, fraîcheur, essences peu inflammables et peu gourmandes en eau, esthétique...), la gestion des « chemins » de l'eau (fontaines, noues, terrasses de pierre sèche...) et l'agencement des constructions entre elles (effet de masque, écoulement...) permettent de réduire les risques et inconforts climatiques.



Protection végétale permanente contre le mistral

Hiver



Volumes annexes au Nord servant d'espace tampon

Volumétrie compacte limitant les déperditions thermiques

Limiter les ouvertures face aux pluies du vent d'Est

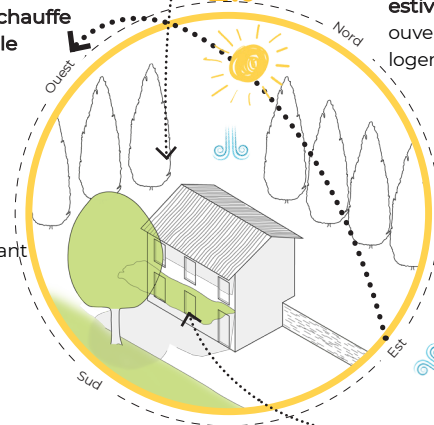
Les volets battants en bois offrent un confort thermique de plus haut niveau que celui de volets roulants

Gérer le ruissellement sur la parcelle (noues, restanques...): lutte contre l'inondation

La façade Sud reçoit + d'énergie solaire ( $W/m^2$ ) que les façades Ouest et Est en **hiver**

Débroussailler autour du bâti : Lutte contre l'incendie

Été



Limiter les ouvertures à l'ouest contre la surchauffe estivale

Ventilation nocturne estivale : petites ouvertures au Nord et logement traversant

Ouvertures au Sud optimisant l'apport solaire

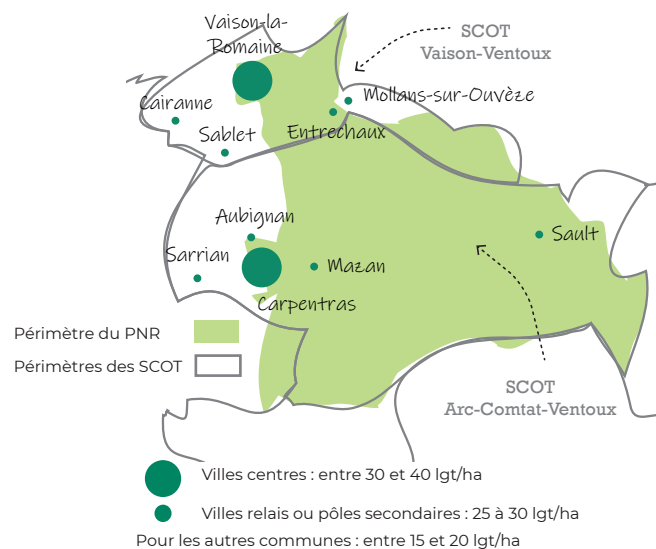
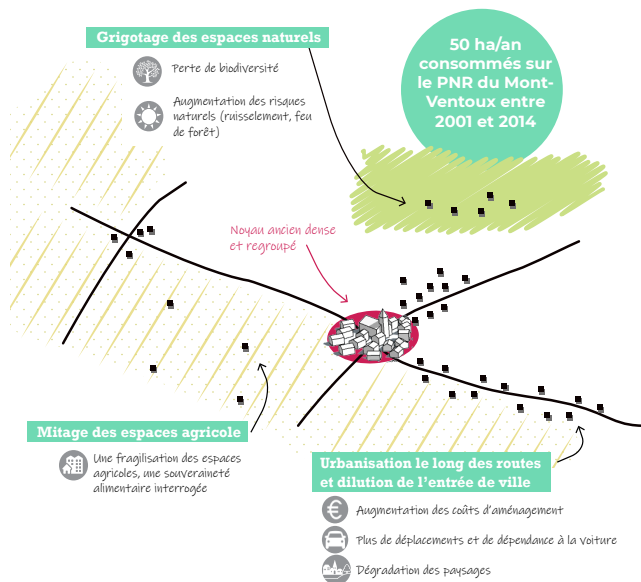
La façade Sud reçoit - d'énergie solaire ( $W/m^2$ ) que les façades Ouest et Est en **été**

À l'échelle du bâti enfin **Les formes architecturales et les abords des constructions jouent un rôle dans cette adaptation au climat.**

Le bâti doit avoir des formes simples, avec une orientation et une composition des façades permettant de réguler la température intérieure des logements : des façades sud avec des ouvertures optimisant l'apport solaire hivernal, une limitation des ouvertures à l'est à l'ouest (contre les pluies glaciales du vent d'est, et la surchauffe estivale de la façade ouest), des petites ouvertures au nord

(ventilation nocturne naturelle l'été et une protection contre le mistral d'hiver), des volets en bois (plus efficaces thermiquement que les autres matériaux). Enfin, les abords du bâti jouent également un rôle important : des espaces de pleine terre, perméables (pour réguler la température), une végétation arborée caduque au sud (limitant les apports solaires l'été mais pas l'hiver), une protection végétale au nord (pour casser les effets du vent) et l'utilisation d'espèces peu inflammables, adaptées à la sécheresse et un débroussaillage autour de la maison (protection contre les incendies).





## La qualité pour accepter la DENSITÉ



Les cœurs de villes et villages denses témoignent de l'occupation humaine du territoire avec des préoccupations défensives, économiques et collaboratives. À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les tissus aux abords des centres se sont progressivement aérés avec l'apparition des faubourgs. Ce n'est qu'à partir de l'avènement de la mobilité individuelle, au milieu des années 50, que les maisons avec grands jardins en périphérie des villes et villages se sont lentement substituées aux centres anciens et faubourgs avec leur tissu bâti très dense.

À l'aube d'une crise climatique, environnementale et énergétique qui se fait de plus en plus sentir, **ce modèle de développement peu dense représente un coût élevé pour les collectivités, les ménages et l'environnement.**

C'est pourquoi, aujourd'hui, la densité devient de

plus en plus un objectif quantitatif (obligation d'une densité minimale dans les documents d'urbanisme, perspective du « zéro artificialisation nette » en 2050).

Établir une densité adaptée est difficile à mesurer. Pourquoi certains centres comptent aujourd'hui des logements vacants et insalubres tandis que d'autres sont habités ? Pourquoi certaines zones pavillonnaires apparaissent sans vie, ou sont sujettes à de nombreux conflits de voisinage, tandis que d'autres sont bien intégrées à la vie villageoise ? Dans les espaces ruraux plus qu'ailleurs **pour accepter un certain niveau de densité, les objectifs quantitatifs ne peuvent être atteints qu'avec une qualité des opérations** offrant un confort adapté à la vie à la campagne. Les ressorts d'une densité acceptable sont à rechercher du côté des quatre autres principes présentés ici.

### La rencontre et le partage

- Potagers solidaires et jardins partagés, marchés de plantes...
- Soins portés aux essences plantées sur les parcelles privées et publiques
- Actions collectives en faveur de la végétalisation des pieds de façades (ceci ne favorise pas l'humidité !)



### Respect de la biodiversité

- Entomofaune, avifaune, petits mammifères, micro-organismes...
- Ouvrages permettant le libre déplacement de la faune
- Continuités écologiques
- Connaissance des écosystèmes



### Le confort climatique

Éviter l'îlot de chaleur :

- Ombrage de l'espace public par des arbres de haute tige
- Rafraîchissement par évapotranspiration



### La gestion de l'eau

- Fontaines et bassins (eau de source gravitaire)
- Ouvrages perméables canalisant les eaux ainsi que leurs berges : noues, fossés et bassins de rétention, canaux et filioles d'arrosage



### La revalorisation du travail des cantonniers

- Curer les noues et fossés
- Rebâtir les murs de pierre sèche
- Entretien des sols stabilisés et empierrés
- Entretien du végétal des rues et des jardins

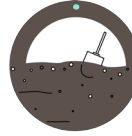


### Bien être et santé pour tous

- Cultiver et se nourrir sainement
- Accéder aux chemins de randonnée et pouvoir pratiquer une activité sportive
- Rester en contact avec la nature, de son jardin, de la rue et des grands espaces



Les bienfaits apportés par la nature en ville en milieu bâti



### La richesse des sols

Favoriser la bio-diversité végétale et animale :

- Pas d'utilisation de pesticides
- Diversité des essences végétales
- Protection des habitats (faune)
- Fauchage raisonné
- Bonne qualité sanitaire des végétaux
- Absorption des eaux de ruissellement



## La NATURE au cœur

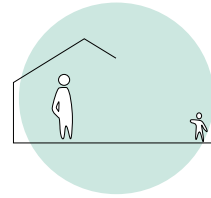
Habiter à la campagne, et qui plus est dans un Parc naturel régional, c'est aussi une volonté de chercher à vivre au plus près de la nature, au cœur des grands paysages. Au contraire des abords des grandes villes où la nature est domestiquée et où les jardins sont des espaces de respiration, la nature est omniprésente dans les villages : sur la place du village, au pied des façades, sur les murs, au détour d'une rue qui se prolonge en sentier... Le jardin privé fait donc partie de la nature

environnante, celle du village et celle des grands espaces. Habiter avec la nature, ce n'est pas habiter en son cœur en privatisant de grands espaces, mais c'est la retrouver partout, jusqu'au cœur des espaces habités. Plus qu'ailleurs **la nature se doit d'avoir toute sa place pour apporter les bienfaits que les habitants recherchent.** Et habitants comme élus se doivent de donner cette place unique à la nature jusqu'au cœur des villages.



### La sécurité - tranquillité

- Pouvoir clôturer sa propriété
- Sécuriser les véhicules à l'intérieur de la clôture
- Être propriétaire de sa résidence principale plutôt que locataire

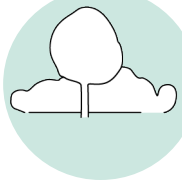


### L'autonomie - intimité

- Pouvoir disposer d'un vaste espace extérieur privatif (manger, recevoir, jardiner, se baigner) pour la famille et les animaux domestiques
- Disposer d'un espace de stationnement attribué, proche et toujours disponible
- Écrire des limites lisibles des propriétés
- Éviter les vis-à-vis
- Remodeler le bâti existant suivant ses goûts et besoins

### La nature

- Disposer d'un espace extérieur, même petit : plein air, plantes et soleil direct
- Limiter son propre impact environnemental : isoler, capter (photovoltaïque), composter...



### Le confort

- Besoin de lumière naturelle (symbolisée par la baie vitrée largement ouvrante)
- Souhait d'une certaine surface intérieure
- Nécessité de confort, été comme hiver



### Le lien social

- Besoin de services et d'artisanat de proximité
- Espace public proche, sûr et confortable
- Présence de toutes les générations
- Jeux pour enfants
- Services de voisinage (entraide...)

## Des réponses aux BESOINS DES HABITANTS



La maison individuelle est une projection simplifiée du désir des habitants, qui plus est à la campagne ; mais limiter les attentes des habitants à cette seule réponse n'est pas suffisant. En effet si les zones pavillonnaires semblent être la seule réponse à certains critères des habitants, tels que la sécurité, la tranquillité, un stationnement aisé et une potentielle entraide de voisinage, elles peuvent dans la réalité ne pas être satisfaisantes selon leur conception. Les vis-à-vis sont

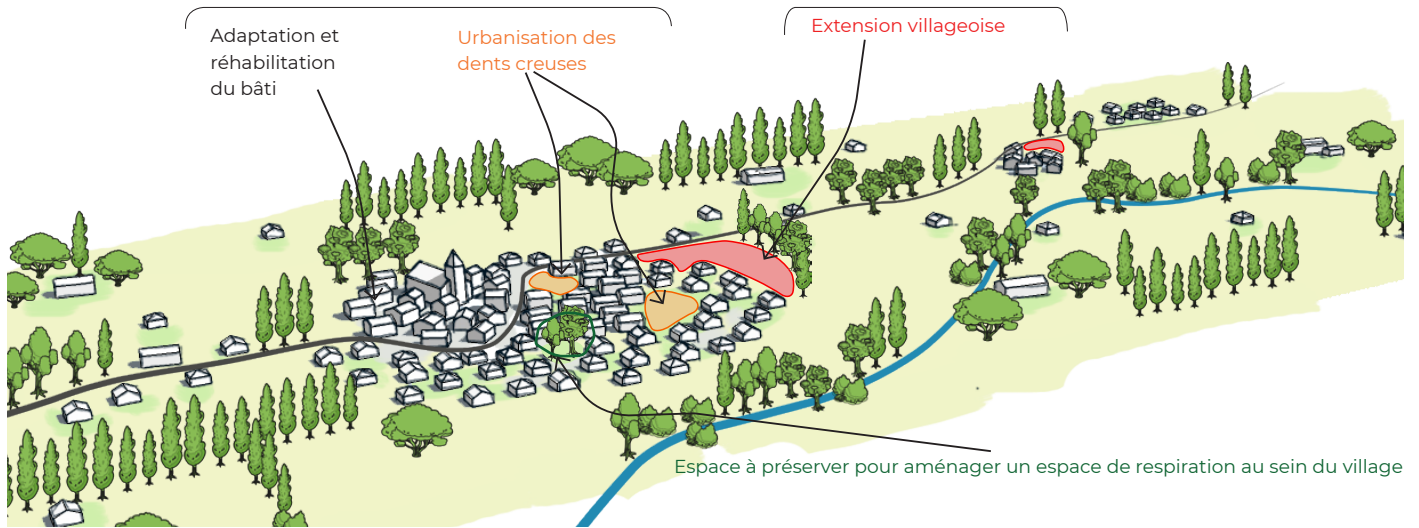
parfois mal maîtrisés, l'orientation des bâtiments (selon les climats, les vues) est rarement optimale, les services et commerces ne sont souvent accessibles qu'en voiture et enfin l'espace public se limite souvent à une voie desservant chaque logement, ce qui peut être un frein à la sécurité et à la convivialité dans le quartier. Que les logements soient collectifs ou individuels, il faut associer les habitants, les écouter et prendre en compte leurs besoins au travers de l'ensemble des thèmes ci-dessus.

# RÉ-INVENTER LES VILLAGES DE DEMAIN : UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ À ENTREPRENDRE

AFIN DE DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT NOS VILLAGES AU REGARD DE L'ENSEMBLE DE CES PRINCIPES, IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE EN PLACE DES PROJETS SYNONYMES DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS. SAVOIR OÙ L'ON PRIVILÉGIE LE DÉVELOPPEMENT, COMMENT S'INTÉGRER DANS UN SITE DÉJÀ BÂTI OU NON, PROPOSER DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES ET VIVANTS, SOIGNER SA PARCELLE ET SES ABORDS CONSTITUENT AUTANT D'ÉTAPES INDISPENSABLES POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LE CADRE DE VIE DE DEMAIN.

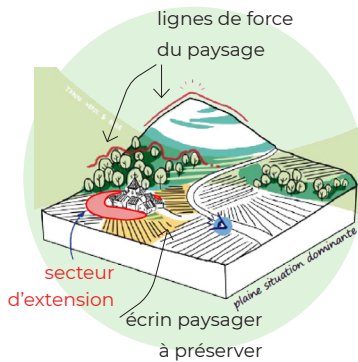
Priorité 1 : investir l'existant

En l'absence d'alternative, Priorité 2 : bien choisir le site d'extension

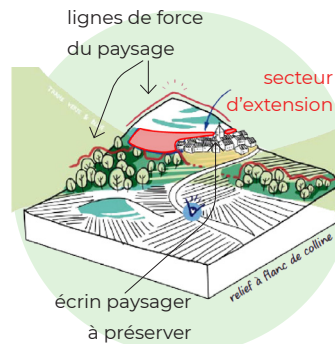


## Réinvestir le TISSU EXISTANT...

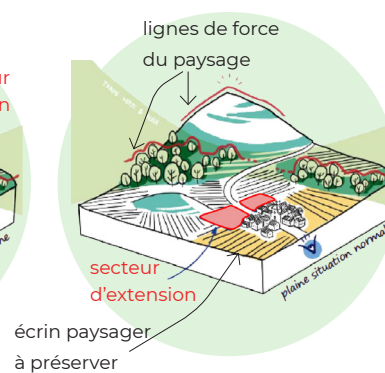
**Villages de plaine,**  
situation dominante



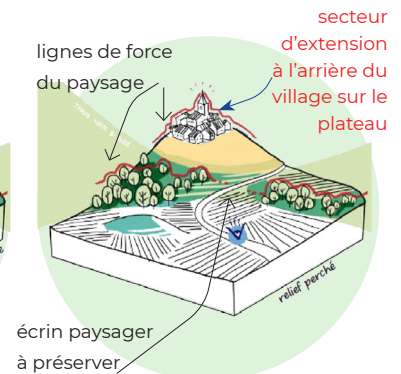
**Villages de relief**



**Villages de plaine,**  
situation normale

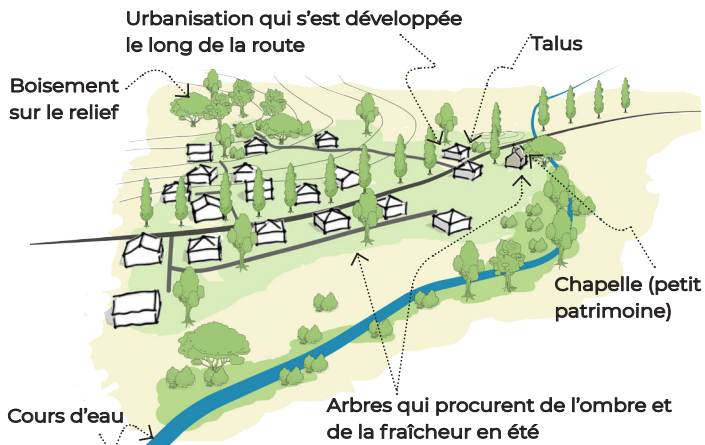


**Villages perchés**

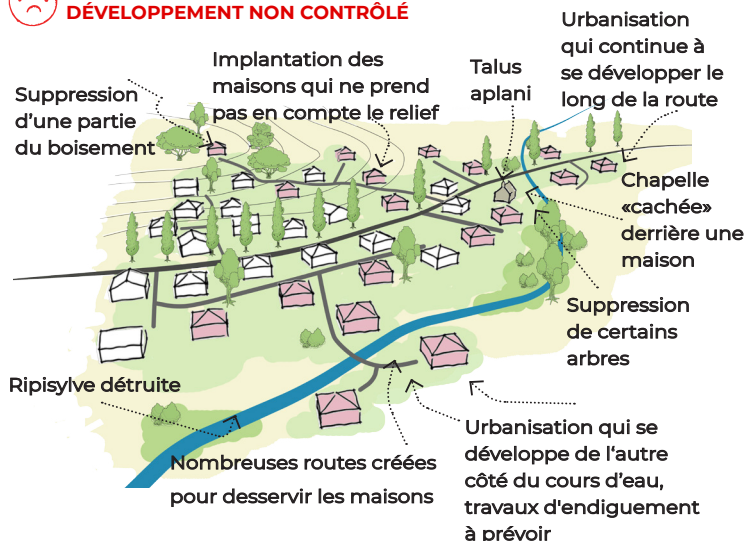


## ...Choisir un site d'EXTENSION adapté

SITUATION EXISTANTE :



ÉVOLUTIONS NON SOUHAITÉES : VERS UN DÉVELOPPEMENT NON CONTRÔLÉ



## S'adapter au CONTEXTE NATUREL...



**Adaptation de l'implantation du bâti** par rapport à la pente, à l'exposition, aux bâtis existants, aux points de vue, à l'optimisation de dessertes communes...

Traitement de l'interface avec les terrains agricoles par **une lisière paysagère**

**Limite d'urbanisation** qui s'appuie sur les éléments de paysage (ici le talus existant)

**Valorisation de la chapelle** par la création d'un espace public



**Boisement conservé**



**Ripisylve conservée et valorisée** et maintien de zones inondables et de la mobilité du cours d'eau nécessaire à son bon fonctionnement



**Cours d'eau qui marque la limite de l'urbanisation** ce qui permet de limiter l'impact sur l'environnement et de préserver les paysages



**Chaque route est optimisée** et dessert plusieurs maisons. Les chemins ruraux existants sont conservés. Des cheminements piétons, supports d'usages récréatifs, maillent le quartier et desservent les espaces publics

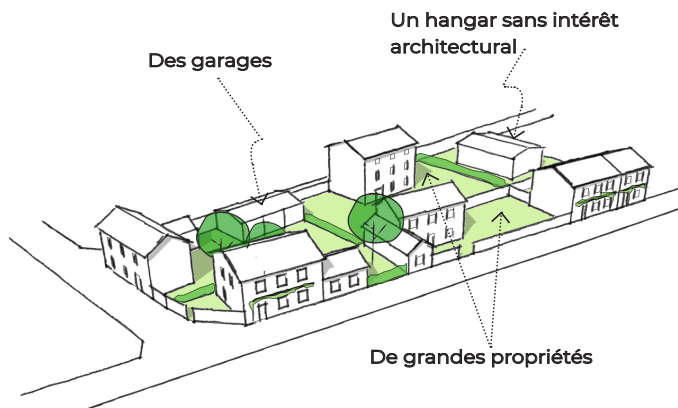


Une **densité acceptable** car :

- elle est accompagnée par une végétalisation
- l'implantation des bâtiments permet de limiter les vis-à-vis



## SITUATION EXISTANTE :



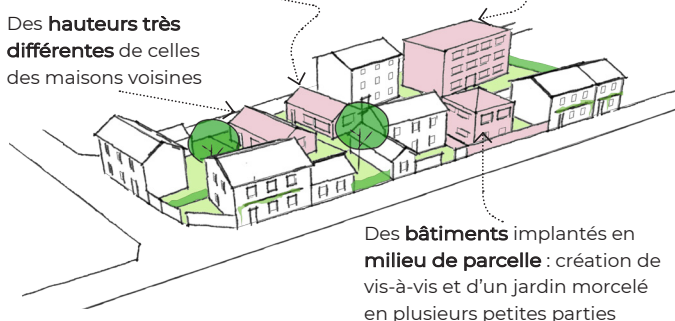
## ÉVOLUTIONS NON SOUHAITÉES : ABSENCE DE CONTINUITÉ PAR RAPPORT AU TISSU EXISTANT



Une implantation à l'opposé des constructions existantes : création de vis-à-vis

Des bâtiments «massifs» sans lien avec l'architecture existante (toiture, forme et taille des fenêtres...)

Des hauteurs très différentes de celles des maisons voisines



## ... et VILLAGEOIS



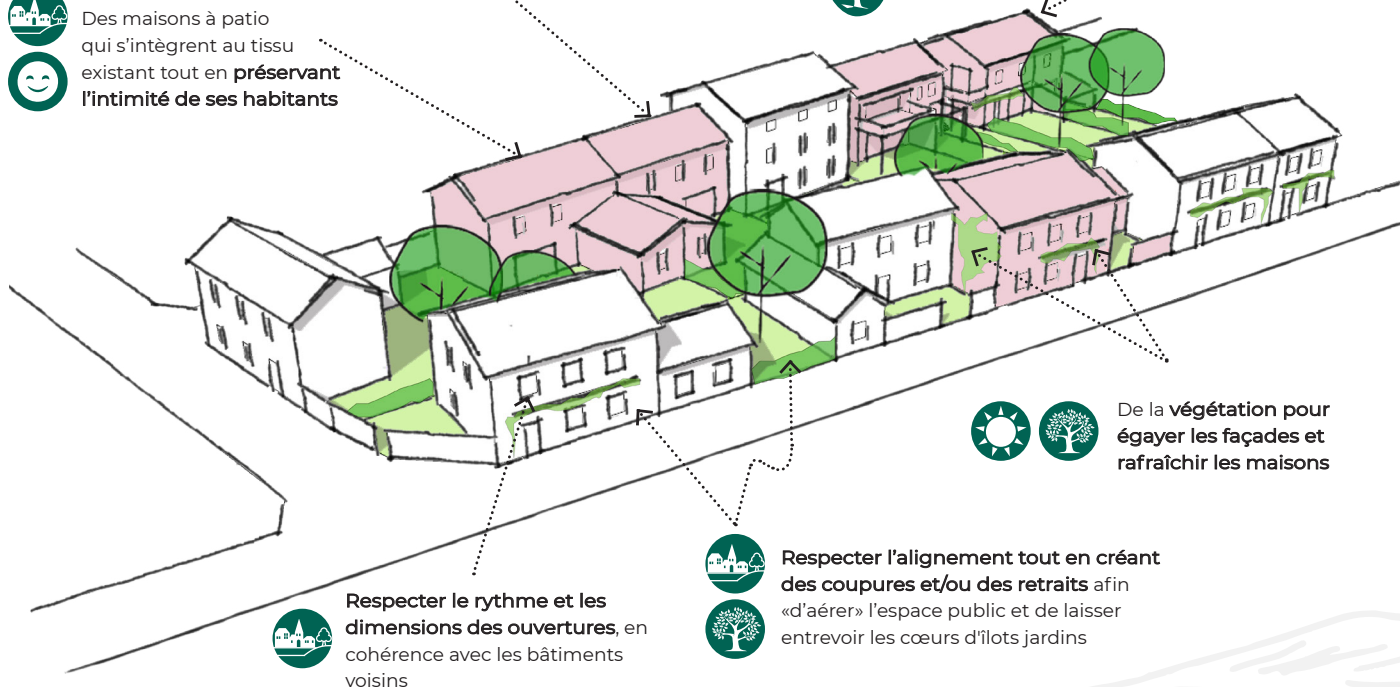
Des hauteurs semblables aux constructions voisines, mais avec des décrochés afin d'éviter une trop grande uniformité



Des «maisons superposées» avec un espace extérieur et un accès privatif par logement



Des maisons à patio qui s'intègrent au tissu existant tout en **préservant** l'intimité de ses habitants



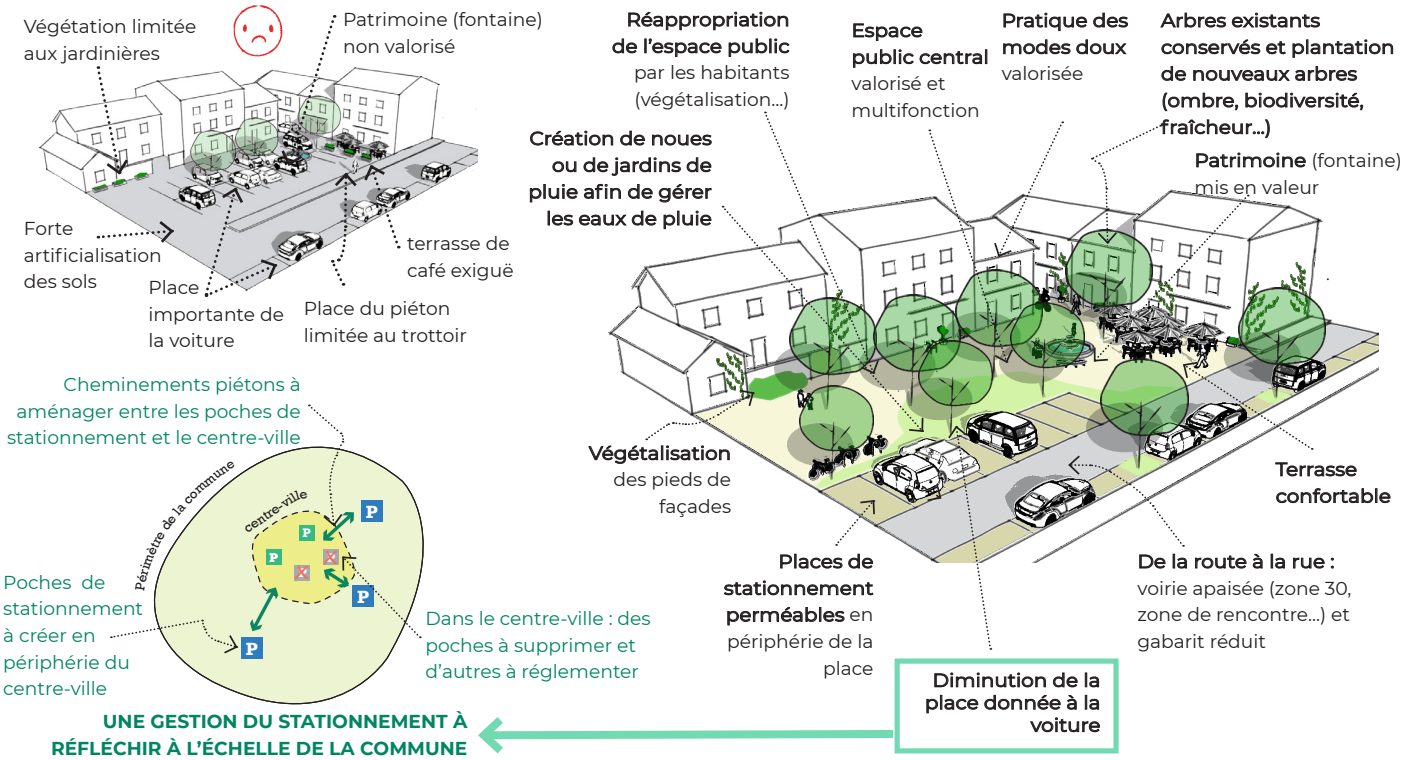
De la végétation pour égayer les façades et rafraîchir les maisons



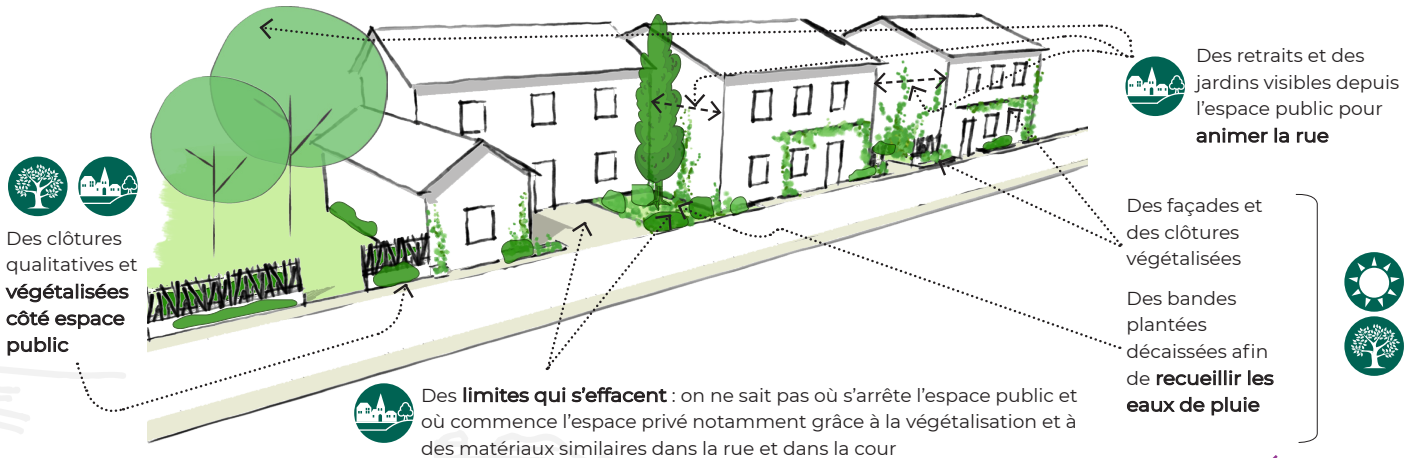
Respecter l'alignement tout en créant des coupures et/ou des retraits afin «d'aérer» l'espace public et de laisser entrevoir les cœurs d'îlots jardins



Respecter le rythme et les dimensions des ouvertures, en cohérence avec les bâtiments voisins



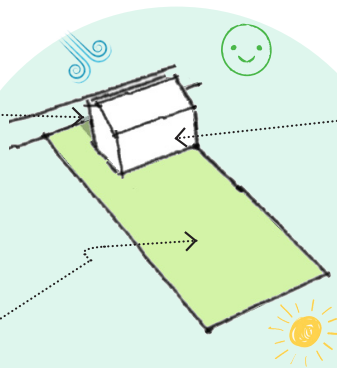
## Qualifier les ESPACES PUBLICS...



## ... et les LIMITES public / privé

# Aménager et organiser sa PARCELLE

**Rapport à la rue à travailler :** rue structurée par des clôtures qualitatives ou l'implantation du bâti

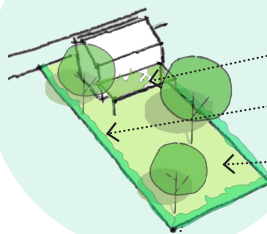


Implantation en bordure de parcelle

**CELA PERMET, UNE OPTIMISATION DE LA PARCELLE POUR :**

Jardin d'un seul tenant

AMÉNAGER LES ESPACES LIBRES

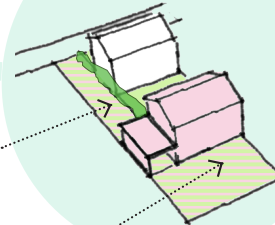


Ombrage

Gestion de l'intimité

Espace de pleine terre

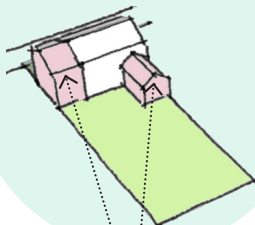
DENSIFIER ET DIVISER LA PARCELLE



Éviter la multiplication des servitudes de passage

Division en fond de parcelle avec servitude de passage

S'ADAPTER AUX BESOINS D'ÉVOLUTION DE LA MAISON



Une ou plusieurs extensions créées

MIEUX GÉRER LA PLACE DU STATIONNEMENT SUR LA PARCELLE



Plusieurs possibilités de places de parking au nord sur la parcelle

Implantation en milieu de parcelle



Nombreux vis-à-vis avec la parcelle voisine

Jardin en plusieurs parties



Chercher un positionnement optimal pour capter les apports solaires



Limiter la taille des parcelles tout en permettant l'évolution du bâti et du quartier



Favoriser l'intimité en limitant les vis-à-vis



Une implantation cohérente avec les tissus anciens

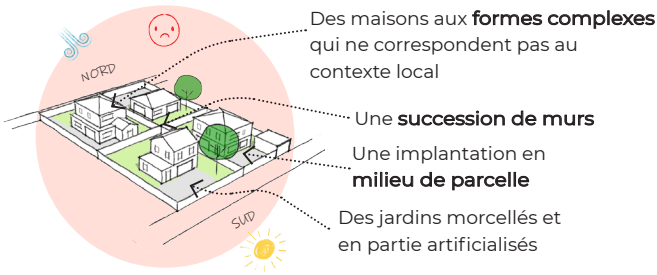


et permettant la création de jardins privés

# INSPIRATIONS POUR DEMAIN

IL N'EXISTE PAS UNE SOLUTION UNIQUE POUR FAIRE ÉVOLUER NOS VILLAGES. CENTRES ANCIENS, QUARTIERS RÉSIDENTIELS, ABORDS DE VILLAGES OU DE HAMEAUX, CHAQUE SITUATION EST PARTICULIÈRE. TOUT PROJET D'AMÉNAGEMENT, QUEL QU'IL SOIT, DOIT ÊTRE RÉFLÉCHI, S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE QUALITATIVE OÙ LES SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES DOIVENT RÉPONDRE AUX CINQ PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DURABLE, QUELQUES CAS PARTICULIERS PERMETTENT D'ESQUISSEZ CE QUE POURRAIENT ÊTRE NOS VILLAGES DE DEMAIN.

# Des LOGEMENTS INDIVIDUELS adaptés au contexte villageois



## AVANTAGES COMMUNS

Une **orientation sud de la façade principale** et de petites ouvertures au Nord pour : se protéger du mistral, une luminosité maximale et limiter les vis-à-vis

**Possibilité d'évolution** à moyen/ long terme : extension sur le garage ou en continuité de la maison

Des **maisons décalées** afin d'éviter les vis-à-vis et les nuisances sonores

**Des décrochés de hauteur**  
Des maisons aux formes simples, mais toutes différentes

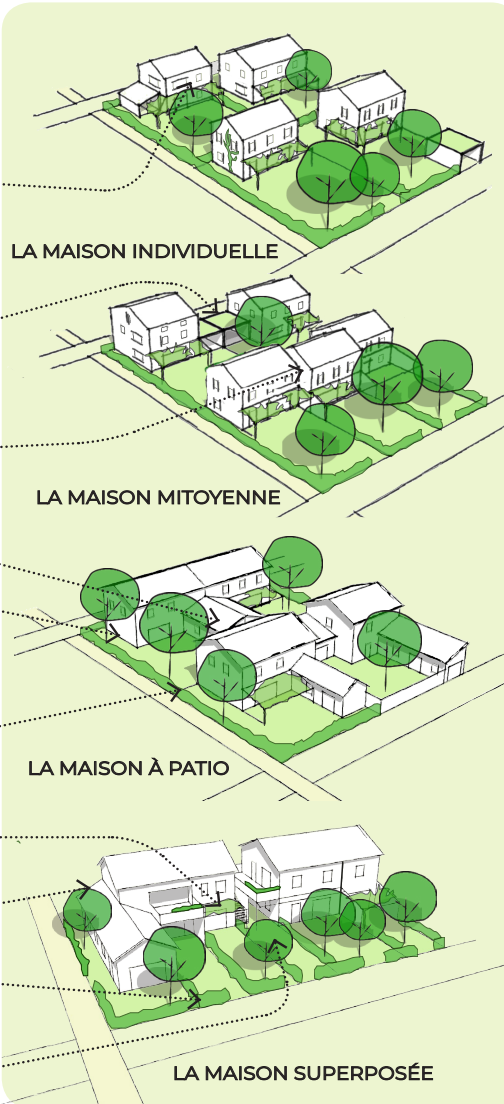
**Alignement sur au moins une limite séparative** pour un jardin d'un seul tenant

**Des pergolas végétalisées sur la façade Sud**

Des **toitures de garages végétalisées**

Des clôtures et des façades **végétalisées**

Des **arbres à feuillage caduc au sud** pour de l'ombre en été et un ensoleillement optimal en hiver



## AVANTAGES SPÉCIFIQUES

Une forme **plébiscitée par les habitants**

Pas de mitoyenneté : facilité pour faire des travaux, pas de nuisance sonore...

Une forme **plus dense** que la maison individuelle

Mitoyenneté qui permet des économies d'énergie

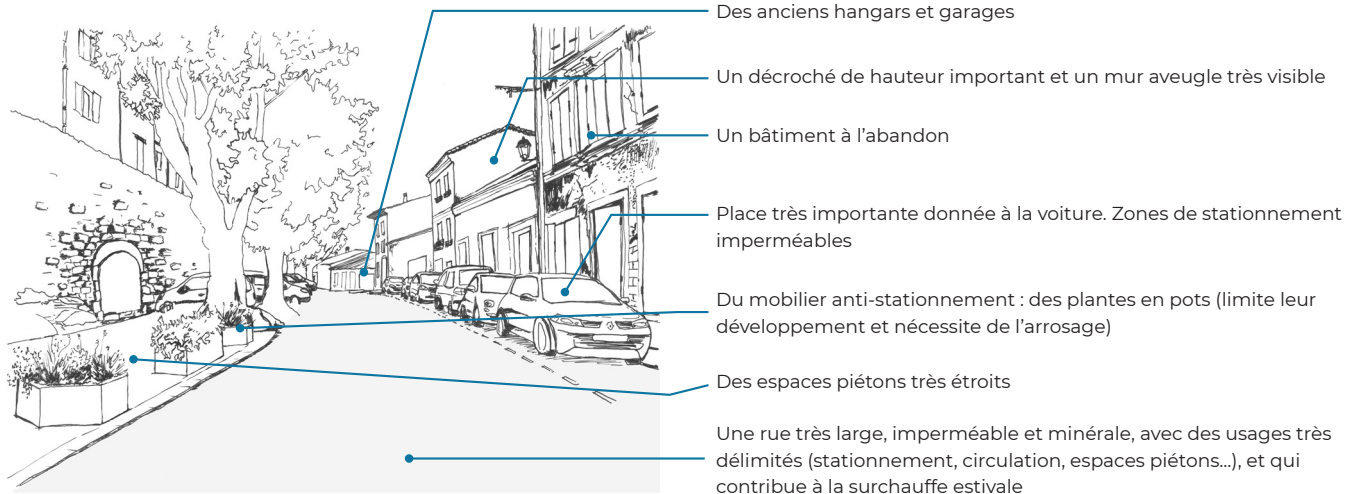
Une forme qui permet de créer des patios et ainsi de réduire fortement les vis-à-vis et les nuisances sonores : type de logement qui procure le **plus d'intimité** tout en permettant une certaine densité

Une forme **adaptée aux projets intergénérationnels** et une **alternative au logement collectif**

**Logements complémentaires** : 4 appartements en RDC + 2 appartements à l'étage + un duplex = 7 logements

**Accès individuels et espace extérieur privatif pour chaque logement** (terrasse ou jardin).





## Rendre les CENTRES ANCIENS désirables

Construction de nouveaux logements avec des hauteurs adaptées au contexte



Création d'espaces pour les modes actifs sécurisés et ombragés



Création d'une terrasse pour le commerce



Gabarit de la voie réduit, aménagements au même niveau (suppression des trottoirs), utilisation de matériaux perméables au niveau des bandes de stationnements et végétalisation

Création d'espaces extérieurs (terrasses, jardins) pour les logements



Réalisation d'espaces de respiration (jardins visibles depuis la rue, terrasses)

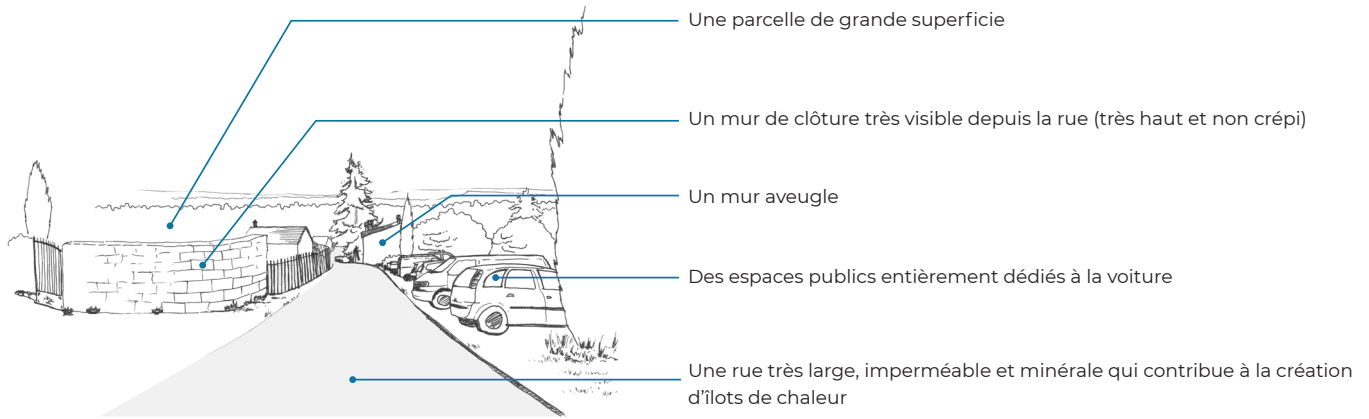


Requalification du bâtiment et implantation d'un commerce en rez-de-chaussée

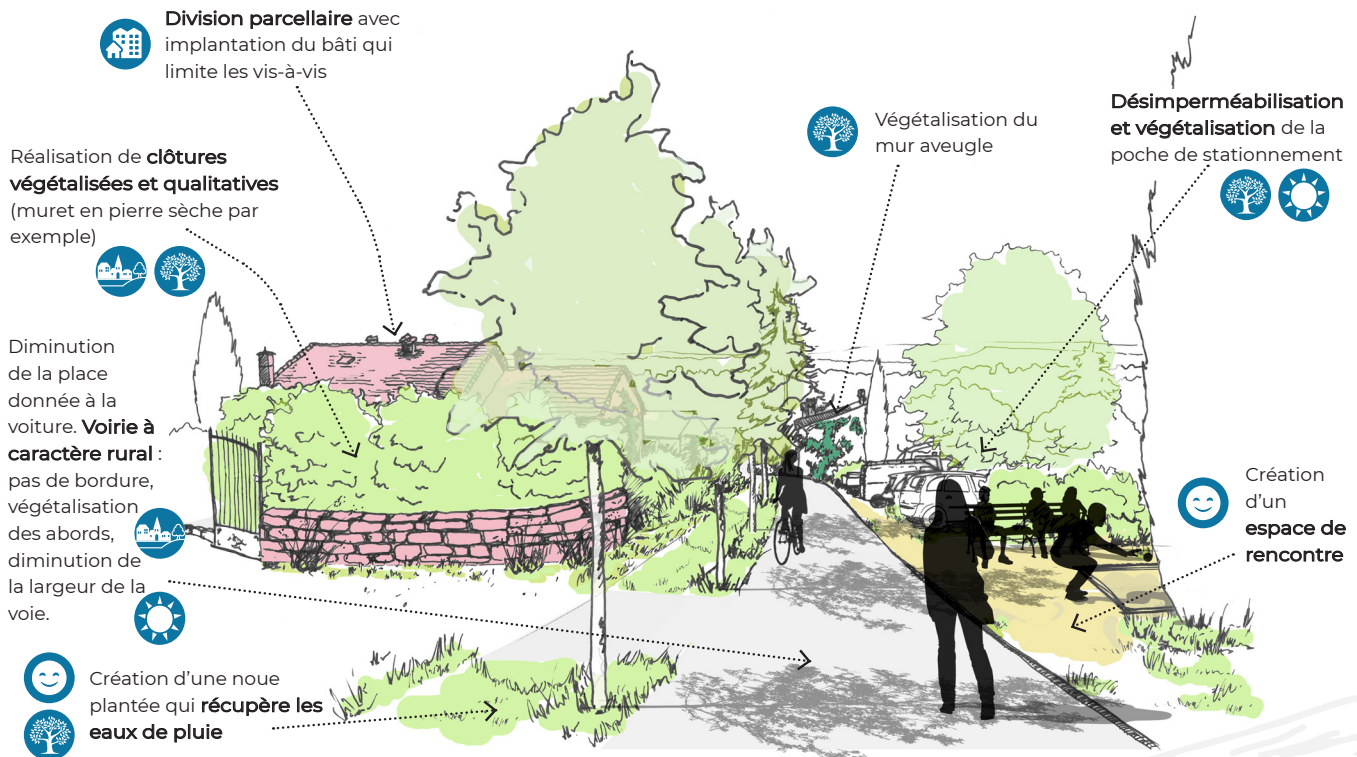


Bande végétale en pleine terre qui récupère l'eau pluviale





# Réenchanter les QUARTIERS RÉSIDENTIELS



# Poursuivre le VILLAGE...

Ripisylve à développer à maintenir

Muret en pierre à conserver

Zone ouverte à l'urbanisation dans le PLU

Dent creuse

Centre du village

Arbres isolés à maintenir

VUE NORD

Arbres isolés protégés



Élément naturel (canal) qui marque la limite d'urbanisation



Ripisylve conservée et développée



Petites ouvertures au Nord : pas de vis-à-vis et protègent du mistral



Des formes qui permettent une certaine densité (individuel groupé et superposé) tout en limitant les vis-à-vis et avec un espace extérieur par logement



Implantation des constructions le long de la rue dans la continuité de l'existant

Zone de stationnement mutualisée et perméable adossée à un espace de convivialité



Création de perméabilité pour les piétons et cyclistes entre les quartiers



Muret en pierre conservé

Maisons à patio : une forme qui permet d'allier densité et qualité de vie



Cheminement piéton entre la ripisylve et les habitations



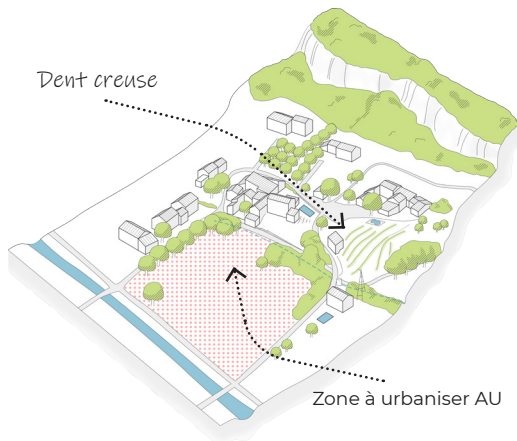
VUE SUD



Transition paysagère entre la rue et les constructions quand on s'éloigne du centre du village







Autrefois, les hameaux rassemblaient quelques familles dont l'activité était essentiellement agricole. Ils regroupent le bâti d'exploitation (remises, écuries, caves, fenières, greniers, granges, bergerie...) et l'habitat. Parfois, un lavoir, une chapelle, une aire de battage, pouvaient focaliser un espace public généralement limité à l'espace des chemins qui traversaient le hameau.

Les abords du hameau l'ancrent dans son paysage rural avec un vocabulaire rural (haies végétales dans et hors hameau, murs de pierre sèche, profil étroit des chaussées...).

Aujourd'hui, les hameaux ont tendance à se résidentialiser avec le désir grandissant de vivre à la campagne, ce qui accélère la transformation du bâti autrefois à vocation agricole. Lorsqu'elles sont autorisées, les nouvelles constructions s'isolent du hameau plutôt que d'en continuer la forme groupée. Le vocabulaire paysager et architectural est ainsi en rupture avec ce groupement historique.

L'évolution des hameaux doit se faire de manière douce en faisant évoluer les formes existantes et/ou en les prolongeant avec le vocabulaire rural qui les caractérise.

## ... ou le HAMEAU

Remise en état du **canal d'irrigation**

Stationnements regroupés

Création d'un **espace public** avec percée visuelle sur le verger

- Espaces extérieurs privés ouverts vers les champs
- Clôtures transparentes

**Verger collectif** au sud favorable aux échanges entre les habitants et à l'ancrage avec le paysage agricole environnant.

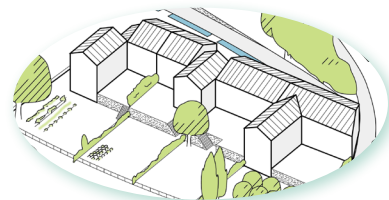
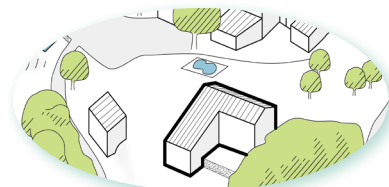
**Préservation du petit patrimoine rural** (éolienne, canaux, murs...)

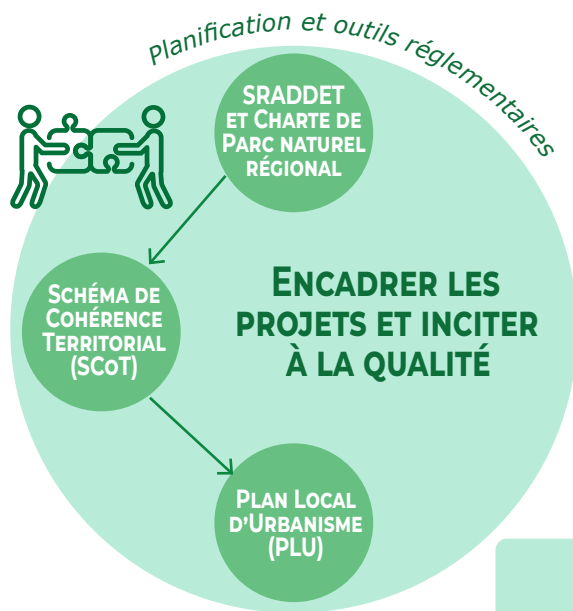


**Remplissage de la dent creuse** respectant le relief, la restanque et le talus planté



**Projet d'habitat groupé dans la zone AU**, maisons orientées sud respectant la typologie du hameau d'origine





**Pour passer à L'ACTION**

Toutes ces étapes portées par les collectivités sont indissociables les unes des autres et garantissent d'atteindre un développement souhaité et non subi. Pour les aider, les collectivités peuvent mobiliser l'ingénierie technique et financière existante sur le territoire. Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Vacluse Ingénierie, l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse sont des partenaires aux actions coordonnées pour accompagner les collectivités qui souhaitent mettre la qualité au cœur de leurs projets d'aménagement.

# Pour aller PLUS LOIN...

Ce numéro de «Vue du Parc» consacré à nos villages de demain est une représentation synthétique et grand public d'une étude réalisée par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux en partenariat étroit avec le Parc naturel régional du Luberon. Son objectif est de mettre en évidence les leviers pour initier un urbanisme rural différent, adapté aux spécificités et aux particularités de notre territoire et s'inscrivant dans un avenir durable de nos manières d'habiter et vivre dans le Parc.

L'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse (CAUE 84) ont été associés pour la réalisation de cette étude.

L'ensemble des illustrations (photos, croquis et schémas) ont été réalisés par les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux et du Luberon, l'AURAV et le CAUE 84.



L'étude complète est téléchargeable sur le site internet du Parc naturel régional du Mont-Ventoux :

[www.parcduventoux.fr/les-publications-du-parc/](http://www.parcduventoux.fr/les-publications-du-parc/)

Directrice de la publication : Jaqueline BOUYAC  
Rédacteur en chef : Ken REYNA  
Conception et rédaction : Christian ROECK / PNRMV  
Impression : Rimbaud sur papier PEFC / Avril 2023





## Vue(s) du Parc

Le Mont-Ventoux est le 56<sup>e</sup> Parc naturel régional de France, le 9<sup>e</sup> de la Région Sud Provence-Alpes-Côtes d'Azur. La collection « Vue(s) du Parc » est née pour mieux faire connaître le Parc, ses nombreux patrimoines, mais aussi les engagements et initiatives pour transmettre et enrichir cet héritage exceptionnel. Chaque livret de la collection, consacré à un thème ou un lieu, a pour vocation d'apporter un éclairage sur les spécificités et richesses et susciter une volonté commune d'agir avec respect du territoire.



Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
378 avenue Jean Jaurès · 84200 Carpentras  
Tél : 04 90 63 22 74 · courriel : [accueil@parcduventoux.fr](mailto:accueil@parcduventoux.fr)  
[www.parcduventoux.fr](http://www.parcduventoux.fr)

